



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

**Commission de la santé et des services
sociaux**

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le
projet de loi n° 7 – Loi concernant certaines conditions
de travail applicables aux cadres du réseau de la santé
et des services sociaux

Procès-verbal de la séance du 20 mars 2019

**Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 455-20190321**

2019

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 20 MARS 2019	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Séance du mercredi 20 mars 2019

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet n° 7 – Loi concernant certaines conditions de travail applicables aux cadres du réseau de la santé et des services sociaux (Ordre de l'Assemblée le 19 mars 2019 rétroactif au 12 mars 2019)

Membres présents :

- M. Provençal (Beauce-Nord), président

- M. Benjamin (Viau)
- M. Ciccone (Marquette)
- M. Fortin (Pontiac), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et de santé publique
- M. Gaudreault (Jonquière), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé, en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
- M^{me} Guillemette (Roberval)
- M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)
- M. Lévesque (Chapleau)
- M^{me} McCann (Sanguinet), ministre de la Santé et des Services sociaux
- M^{me} Picard (Soulanges)
- M. Tremblay (Dubuc)
- M. Zanetti (Jean-Lesage), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de santé et services sociaux

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux :

- M^{me} Chantal Marchand, présidente-directrice générale
- M. Stéphane Roy, secrétaire du conseil d'administration et président AGESSS région Capitale-Nationale

Association du personnel d'encadrement du réseau de la santé et des services sociaux :

- M. Armando Taddeo, président
 - M^e Anne-Marie Chiquette, avocate senior
-

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 06, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} McCann (Sanguinet), M. Fortin (Pontiac), M. Gaudreault (Jonquière) et M. Zanetti (Jean-Lesage) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux.

À 16 h 07, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association du personnel d'encadrement du réseau de la santé et des services sociaux.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 16 h 53, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Marc-Olivier Bédard

Luc Provençal

MOB/vb

Québec, le 20 mars 2019

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux	003M
Association du personnel d'encadrement du réseau de la santé et des services sociaux	002M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Association des cadres supérieurs de la santé et des services sociaux

001M